La Municipalité de Saint-Apollinaire
11, rue Industrielle, Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0
Tél. : 418 881-3996 Fax : 418 881-4152
www.st-apollinaire.com

AVIS PUBLIC
CONSULTATION ÉCRITE

DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Cathy Bergeron, directrice générale adjointe de la Municipalité de Saint-Apollinaire, qu'il y aura séance ordinaire du conseil le 1er juin 2020 à 18h30 par visioconférence.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

La demande concerne le lot 3 688 395 du cadastre du Québec, dans la circonscription de Lotbinière, situé au 93, rue de l'Ancolie. Le propriétaire a fait une demande de dérogation mineure au Règlement no 595-2007 afin de réduire la marge de recul arrière du garage détaché.

Norme du Règlement de zonage no 590-2007	Marge arrière	Dérogation demandée
Marge arrière minimale pour un mur sans ouverture 1 mètre	0.82 m	0.18 m

Pour soumettre vos observations ou commentaires préalables à la prise de décision relativement à cette demande de dérogation mineure et sans aller à l'encontre des mesures d'urgences sanitaire édictées par le gouvernement, écrivez à l'adresse suivante : municipalite@st-apollinaire.com au plus tard le 30 mai 2020.

Donné à Saint-Apollinaire le 15 mai 2020.

Cathy Bergeron

Cathy Bergeron,
Directrice générale adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Cathy Bergeron, directrice générale adjointe de la Municipalité de Saint-Apollinaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus en affichant une copie, le 15 mai 2020, à chacun des deux endroits désignés par le conseil, soit au bureau municipal et sur le site internet de la Municipalité.

Donné à Saint-Apollinaire le 15 mai 2020.

Cathy Bergeron

Cathy Bergeron,
Directrice générale adjointe